



**2009 : toujours plus d'un accouchement sur trois par
césarienne - la Fédération des sages-femmes prévoit une
brochure d'information en collaboration avec
gynécologues, pédiatres et néonatalogues**

Les derniers chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique montrent que le pourcentage de césariennes est toujours aussi élevé qu'en 2008 (1998 : 22,7 % ; 2008 : 33,0 % ; 2009 : 32,8 %). La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) envisage de lancer une campagne d'information et de sensibilisation en collaboration avec gynécologues, pédiatres et néonatalogues, et appelle d'autres acteurs à passer à l'action.

Nouvelles statistiques : forts pourcentages de césariennes - la tendance se confirme

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié hier les derniers chiffres en matière de césariennes en Suisse (cf. annexe). En 2009, le pourcentage de naissances par césarienne s'élevait à 32,8 % pour l'ensemble de la Suisse. En d'autres termes, un enfant sur trois a vu le jour en salle d'opération. Au cours des dix dernières années, la proportion des accouchements réalisés par césarienne a augmenté d'environ 10 points de pourcentage. Le léger recul constaté par rapport à l'année dernière (0,2 points de pourcentage) s'explique par une diminution du taux de césariennes pratiquées dans les hôpitaux publics. Par contre, les cliniques privées enregistrent une nouvelle hausse.

Liliane Maury Pasquier, conseillère aux États et présidente de la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF), tire de ces chiffres la conclusion suivante : « Une fois de plus, les différences observables entre les cantons montrent qu'un grand nombre de césariennes ne sont pas justifiées d'un point de vue médical. Il n'y a pas de raison valable pour que seulement 19,5 % des Jurassiennes accouchent par césarienne, alors que c'est le cas de 40 % des femmes dans les cantons d'Uri et de Zoug. » Au vu de ces nouveaux chiffres, la FSSF ne peut que constater qu'il est urgent d'agir (cf. prise de position de la Fédération des sages-femmes de décembre 2008 pour accéder au détail de l'argumentation¹).

La Fédération des sages-femmes prévoit d'élaborer une brochure d'information à l'intention des femmes ; les associations professionnelles de gynécologie, de pédiatrie et de néonatalogie font part de leur intérêt pour une collaboration

La FSSF est convaincue qu'il est possible de limiter le nombre de césariennes en débattant ouvertement des avantages et des risques que présentent les différents types d'accouchement. Il est d'abord indispensable de combattre le mythe selon lequel la césarienne garantirait un accouchement plus simple et plus sûr. Ce combat ne pourra être remporté qu'en encourageant le dialogue au

¹ http://www.hebamme.ch/x_data/allgdnlld//kaiserschnittratef.pdf

sein des cercles spécialisés ainsi qu'en promouvant une communication transparente avec les femmes et les couples. **La Fédération suisse des sages-femmes prévoit donc d'éditer une brochure d'information fondée sur des preuves scientifiques.**

Cette brochure vise à réunir des informations compréhensibles autour de l'accouchement par césarienne à l'intention des femmes et des couples attendant un enfant. D'une part, son objectif est de permettre aux femmes concernées de se poser la question de la méthode d'accouchement à temps, sans stress et, le moment venu, d'être en mesure de prendre leur décision en toute connaissance de cause. D'autre part, la brochure devrait offrir des informations aux femmes qui ont dû subir une césarienne d'urgence, leur expliquer exactement ce qui s'est passé et répondre aux questions que se posent souvent les femmes après une césarienne (d'urgence). De plus en plus de femmes se retrouvent dans cette situation, et elles ressentent le besoin de réfléchir sur leur expérience après l'intervention.

L'objectif de la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) n'est en aucun cas de diaboliser l'accouchement pratiqué par césarienne, mais au contraire de permettre aux femmes de prendre des décisions éclairées et de répondre aux questions qu'elles peuvent se poser avant ou après un accouchement par césarienne. Cette brochure doit soutenir les professionnel-le-s dans leur mission de conseil. C'est pourquoi la FSSF exprime sa satisfaction quant à l'intérêt manifesté par la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique (SSGO), la Société suisse de pédiatrie (SSP) et la Société suisse de néonatalogie pour collaborer à la réalisation de cette brochure. C'est grâce au dialogue qu'il a été possible de dépasser les frontières disciplinaires et de trouver des motivations communes à cette collaboration. Pour la FSSF, ce dialogue interdisciplinaire et le développement d'un projet commun contribuant à l'information et à la sensibilisation des femmes constituerait un progrès significatif pour répondre à cette problématique de manière concertée et réfléchie. En effet, le message à transmettre serait d'avoir recours à la césarienne uniquement quand elle peut sauver des vies et de l'éviter quand l'intervention n'est pas nécessaire et peut présenter des risques inutiles pour la mère et l'enfant.

Des études prévues par la Confédération ; débat ouvert au sein de la Commission nationale d'éthique ; pas de réaction de la part des caisses-maladie ni des cantons

Depuis la prise de position critique de la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) vis-à-vis du fort pourcentage de naissances par césarienne en 2008, la discussion a été approfondie par différents acteurs - une attitude saluée par la Fédération. Malheureusement, aucune mesure concrète n'a encore été prise. Pourtant, le Conseil des États a adopté en 2009, contre l'avis du Conseil fédéral, un postulat de Liliane Maury Pasquier², présidente de la FSSF et conseillère aux États pour le canton de Genève. Il a donc demandé au Conseil

² http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20083935

fédéral d'étudier les causes et les conséquences du taux particulièrement élevé de césariennes. La FSSF prie donc la Confédération d'assurer rapidement le financement des études prévues afin de pouvoir les mener à bien.

La Fédération des sages-femmes a chaleureusement salué la prise de position médiatique de la Commission nationale d'éthique. Elle prie donc la Commission de publier une version écrite de sa prise de position et de continuer à participer au débat.

Quant aux assurances maladie, elles ne sont toujours pas intervenues alors qu'elles devraient s'inquiéter du fait que le taux de césariennes de certains hôpitaux ou médecins sont au-dessus de la moyenne. Ce constat n'est pas suivi de mesures concrètes. Les cantons ne semblent pas non plus s'inquiéter de cette évolution, ce qui est d'autant plus surprenant que, dès 2012, ils devront subventionner tous les accouchements en raison de l'introduction d'un nouveau système de financement par forfaits liés au diagnostic (DRG). Alors que les cantons financent encore souvent les hôpitaux par des subventions fixes, leur future participation financière dépendra des prestations fournies par l'hôpital. Étant donné que, dans ce nouveau système de financement, une césarienne devra être plus subventionnée qu'un accouchement par voie basse, les césariennes reviendront bien plus cher aux cantons. La Fédération suisse des sages-femmes appelle donc les cantons et les assurances maladie à se mobiliser dans l'intérêt des femmes et des enfants et à examiner enfin les différentes possibilités d'action existantes.

Pour toute demande de renseignements, merci de vous adresser à

Pour la Suisse alémanique : Doris Güttinger, Secrétaire générale de la Fédération suisse des sages-femmes, d.guettinger@hebamme.ch, 079 377 91 88

Pour la Suisse romande : Liliane Maury Pasquier, présidente de la Fédération suisse des sages-femmes, conseillère aux États pour le canton de Genève, l.maurypasquier@sage-femme.ch, 079 478 83 16

Il est possible de prendre contact avec d'autres spécialistes, notamment avec les responsables des associations médicales susmentionnées, en s'adressant à Doris Güttinger.

Berne, 29 novembre 2010, secrétariat général